



# Compte-rendu de la réunion du Comité d'animation départemental et syndical (CADES)

tenue le 14 mars 2013 au local 2-26-224

## Présences :

Thierry Roy (Économique), Jean-Benoît Jubinville (Éducation physique), Gilles Poulin (Français), Carole Cochrane (Langues modernes), Martin Fontaine (Mathématiques), Kim Noël-Boulet (Psychologie), Lucas Deschênes (Sciences sociales), Jean-François Fortier (Sciences sociales), Réjeanne Roy (Soins infirmiers), Élise Tétreault (Techniques d'éducation à l'enfance), Sébastien Deschênes (Techniques de réadaptation physique), Fabien Burnotte (Technologie du génie civil), Olivier Domingue (Technologies de laboratoire : Biotechnologies), Yves Lafond (Technologies du génie électrique) Philippe Langlois (Exécutif), Steve McKay (Exécutif), Claude Tétreault (Exécutif), Jean-Thomas Courchesne (Exécutif).

Animation de la réunion : Jean-Thomas Courchesne

Rédaction et compte-rendu : Steve McKay et Philippe Langlois

## 1- Statuts et règlements

### A - Bureau exécutif

Philippe Langlois présente les travaux du sous-comité à la refonte des statuts et règlements. Il présente une proposition de restructuration du bureau exécutif (voir document joint).

Certains membres du CADES se questionnent sur la pertinence d'employer le terme « directeur ». Certains mentionnent leur préférence pour le terme « conseiller ».

On discute également de la pertinence de spécifier les tâches des membres du bureau exécutif. Certains apprécient l'information supplémentaire que la nouvelle taxonomie offre. D'autres membres du CADES veulent éviter qu'une spécification trop stricte décourage des gens à briguer les postes.


Il est dit que la question de la libération accordée aux membres du Bureau exécutif, en particulier l'augmentation de celle-ci, doit être traitée avec beaucoup de prudence, car certains enseignants font des tâches (CA, CE) pour lesquelles ils ne sont pas libérés.

On demande de modifier le document de manière à y inclure les descriptions de tous les postes à l'exécutif.

### B - CADES

On examine différents modèles d'inscription dans nos statuts que pourrait avoir de CADES.

On demande de mettre en évidence les différences entre la pratique actuelle et les modèles suggérés.



Il est mentionné qu'une officialisation du CADES dans nos statuts serait profitable pour la communication, la mobilisation et l'implication au sein du Syndicat.

On se questionne sur l'importance d'un quorum pour le CADES. S'il s'agit d'une instance qui donne des conseils, le quorum n'est peut-être pas nécessaire. Sans contrainte à l'horaire, il est problématique d'imposer un quorum. D'un autre côté, un quorum pourrait indiquer le sérieux qu'on désire accorder au CADES.

On souligne l'importance que le CADES demeure une instance de conseil et non une instance décisionnelle.

On suggère l'idée d'un quorum moral de 30 personnes. Cette suggestion obtient un appui tiède de la part des membres du CADES.

On suggère de simplement mentionner le nombre de personnes présentes lorsqu'on présente des recommandations du CADES à l'Assemblée générale.

## **2 - CRT**

Julie Dionne propose que les membres enseignants aient la chance de suivre des formations afin d'être mieux en mesure d'intervenir lors des rencontres du CRT. Les membres du CADES sont ouverts à cette suggestion.

## **3- Grève de salaire**

Steve McKay informe les membres du CADES qu'un groupe d'étudiants a contacté le SPECS-CSN pour discuter de la possibilité de reconduire annuellement la grève de salaire au profit de la banque alimentaire de l'AÉCS. Les membres du CADES vont discuter de la question avec les membres des départements et informer l'exécutif syndical des résultats.

## **4- Santé et sécurité au travail (SST)**

Le SPECS-CSN participe à des rencontres portant sur la santé et la sécurité avec la direction du Cégep. Il ne s'agit pas encore d'un comité santé et sécurité en bonne et due forme, mais nous progressons dans cette direction.

On rappelle aux membres du CADES l'importance de communiquer les problèmes de santé et de sécurité à la direction et au syndicat afin d'en laisser une trace.

Les membres du CADES soulignent qu'il y a toujours des enjeux de qualité de l'air au Cégep (taux d'humidité et température).

On rappelle qu'en matière de SST, il ne faut pas se borner à considérer la santé physique, mais il faut aussi aborder des questions relatives à la santé mentale.